

# Distribution de coupons alimentaires à Ouagadougou (Burkina Faso) : analyse du ciblage des ménages bénéficiaires

*Sonia Fortin<sup>1\*</sup>, Y Kameli<sup>1</sup>, F Castan<sup>1</sup>, A Ouattara<sup>2</sup>, ML Perenze<sup>2</sup>, Y Martin-Prevel<sup>1</sup>*

<sup>1</sup> UMR Nutripass – IRD-UM1-UM2 – Institut de Recherche pour le Développement (IRD) – Montpellier, France.

<sup>2</sup> PAM – Programme Alimentaire Mondial – Ouagadougou, Burkina Faso.

\* Correspondant : Sonia Fortin – [sonia.fortin@ird.fr](mailto:sonia.fortin@ird.fr) – UMR Nutripass – 911 Avenue Agropolis, BP 64 501, 34 394 Montpellier cedex 5, France.

## Objectifs

En mars 2009, le programme alimentaire mondial a démarré une opération de distribution de coupons alimentaires destinés aux ménages de Ouagadougou. L'identification des bénéficiaires, effectuée en septembre 2008, comportait d'abord le ciblage des quartiers défavorisés puis la sélection des 25.000 ménages les plus vulnérables de ces quartiers selon un score calculé par proxy-means testing (PMT). Pendant un an, les bénéficiaires devaient recevoir un coupon de 1.500 Fcfa/personne/mois (maximum 6 coupons/ménage). L'objectif de ce travail est d'évaluer l'efficacité des différentes étapes de l'opération : ciblage géographique, identification des bénéficiaires, distribution.

## Méthode

Un échantillon de 2.400 ménages a été tiré au sort en mars 2009 parmi les 90.000 ménages visités des quartiers ciblés en septembre 2008. Pour juger de l'efficacité du ciblage, les dépenses alimentaires mensuelles des ménages par équivalent-adulte (DAMEA) ont été utilisées comme mesure gold standard de la vulnérabilité, au seuil de 1.513 Fcfa. Le critère de jugement était la part de coupons allouée aux ménages situés sous ce seuil, normalisée sur la part de ménages vulnérables dans la population (une part normalisée de 1 correspondant à une distribution aléatoire).

## Résultats

Sur l'ensemble de Ouagadougou, 15% des coupons ont été distribués à des ménages situés sous le seuil de DAMEA, soit près de 2 fois ce qu'aurait donné une distribution aléatoire (part normalisée = 1,85). Si on ne considère que les ménages des quartiers ciblés, la part normalisée est de 0,84. Si les coupons avaient été distribués parfaitement aux ménages identifiés par le PMT, les parts normalisées sur Ouagadougou et sur les quartiers ciblés auraient été respectivement de 2,61 et 1,18. Si l'identification par PMT avait eu lieu juste avant distribution, ces parts auraient été de 3,55 et 1,61.

## Conclusion

Le processus aurait pu être nettement amélioré en rapprochant la procédure d'identification des bénéficiaires du début de la distribution et en assurant une allocation des coupons fidèle à l'identification des ménages. Dans tous les cas, le ciblage géographique rend l'opération plus efficace.